

Madeleine HERY

Saint Brice au travers de son conseil municipal

Tome III

1852-1871

Le second Empire (1852-1870), [Le journal de l'Abbé SALATI \(1870-1871\)](#)

Extraits du livre, concernant les curés de Saint-Brice-sous-Forêt :

Page 5

Avant-Propos

Ce troisième tome de « Saint-Brice au travers de son Conseil Municipal » est fait de deux parties distinctes.

Pendant le Second Empire ce sont les mêmes extraits des délibérations du Conseil qu'auparavant.

Mais voici la guerre : Le maire et la plupart des membres du Conseils Municipal sont en fuite (comme on disait à l'époque) il reste l'adjoint M. Beaurain qui malgré sa bonne volonté n'est pas de taille à défendre les habitants contre les Prussiens.

C'est [le Curé, l'abbé Salati](#) qui s'en chargera tout au long de l'occupation. Il a noté jour après jour tous les événements de la commune.

Son journal nous est resté et la deuxième partie de ce livre n'en est que la publication intégrale.

Nous, Alfred Guy, maire de la commune de Saint-Brice, assisté de notre adjoint Ambroise Etienne Beaurain, et du conseil municipal réuni, la subdivision de sapeurs-pompiers étant sous les armes et en présence de tous, nous avons remis à M. Cousin directeur de l'Orphéon de Saint-Brice une bannière donnée à l'Orphéon de Saint-Brice par sa Majesté l'Empereur Napoléon III.

Ensuite aux cris mille fois répétés de « Vive l'Empereur » nous nous sommes rendus à l'église où la bannière a été bénite par

M. Silvé, curé de Saint-Brice qui a prononcé une allocution paternelle suivie du Domine salvum.

Au sortir de l'église nous avons dressé procès-verbal afin qu'il soit déposé aux archives de la commune pour y éterniser le souvenir de cette journée si mémorable.

Depuis un mois et demi, le pays est en guerre. Rien n'en transparait au conseil municipal. Même pas les précautions à prendre. N'en aurait-on pris aucune .

On lit plus bas :

Lettre de remerciement à Monseigneur l'Evêque de Versailles.
Monseigneur, les membres du conseil municipal de Saint-Brice au nom de la commune qu'ils représentent, regardent devoir bien agréable pour eux de vous remercier solennellement du secours que vous avez daigné leur envoyer par l'entremise de **M. Salati, curé de la paroisse de notre pays** qui a beaucoup souffert. C'est un secours vraiment providentiel de vos mains paternelles. Monsieur le curé a désiré que ces 1 000F fussent distribués aux personnes désignées par nous, nous avons pensé avant tout qu'il était nécessaire de secourir les petits entrepreneurs cultivateurs et quelques ouvriers qui se trouvaient dans l'impossibilité de reprendre leurs travaux faute d'outils. Ces braves gens touchés de la bonté de votre Grandeur nous ont chargés d'être leur interprète auprès de vous, ce dont nous nous sommes chargé avec bonheur et avons décidé de transcrire cette lettre sur les registres de la commune.
Délibéré en mairie Avril 1871.

Le 25 janvier 1868 l'abbé Salati, ancien curé de Draveil, **est nommé curé de Saint-Brice**. Il arrive auréolé du renom de son père dont l'exploit est bien connu : petit Piémontais engagé dans les Armées Napoléoniennes à 17 ans, il est fait prisonnier à Waterloo. Emmené en Angleterre il s'échappe des pontons anglais en traversant le chenal à la nage et atterrit à Boulogne.

Son fils avait à peine 20 ans lorsqu'il répondit à l'appel de Charles Albert, roi du Piémont pour lutter contre l'Autriche.

Gravement malade à Pise, il jura de se faire prêtre s'il guérissait. Ses parents habitaient Soissons, il fit ses études théologiques dans cette ville. Il fut ordonné prêtre à Orléans le 2 décembre 1855.

En 1870, la plupart des notables sont partis, soit à Paris, soit en Province. Ceux qui sont restés les appellent les « fuyards ».

Ils sont partis, mais ils ont laissé leurs propriétés où les Allemands s'installent dès leur entrée dans Saint-Brice.

L'abbé Salati a fait aussitôt fonction de maire sans en avoir le titre, c'est à lui que les occupants s'adressent pour toutes les questions. A ses risques et périls il discute, il transige pour protéger ceux qui sont là, et dans la mesure du possible les biens de ceux qui sont partis.

Jour après jour il a écrit ce qu'il a vu ou fait et c'est son journal qui est publié dans le livre de **Madeleine Hery**.

En reconnaissance de son dévouement, le Conseil Municipal lui a accordé, gratuitement et à perpétuité, une place dans le cimetière de Saint-Brice.

